

ASSOCIATION DES HYPNOLOGUES DU QUÉBEC (1977)

Par ce certificat, nous confirmons que

Hélène Vincent

a complété un programme de formation clinique reconnu par
l'Association et s'engage à respecter le code de déontologie.
Nous l'acceptons comme membre

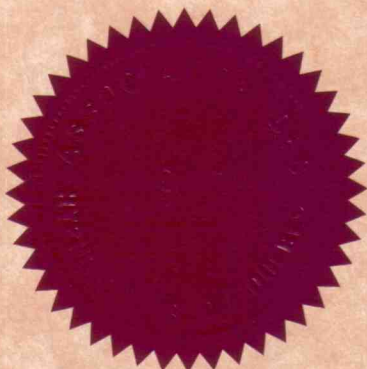
HYPNOLOGUE

avec tous les droits, privilèges et responsabilités
que cela représente.



ACCREDITÉ : **02. 12. 2013**

EXPIRATION : **01. 12. 2015**



SECRÉTAIRE

PRÉSIDENT